78e ANNEE. — N° 62. VENDREDI 27 et DIMANCHE 29 MAI 1938.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les nations pacifiques se regroupent. La guerre recule. Que les Français fassent de même et la prospérité reviendra. L'union fait la force !

L'ombre sinistre de la guerre est passée sur nous. Nous aurions tort de croire qu'elle ne reviendra pas.

Le succès remporté est réel. Il est loin d'être définitif. Nous aurions tort de le méconnaître autant que de l'exagérer.

L'important serait d'en tirer une leçon, et pour cela il convient d'abord d'en comprendre la vraie nature.

En apparence, il s'agit d'une victoire diplomatique ; en réalité elle n'est dûe qu'à la force. L'Angleterre et la France, solidement unies, n'ont mobilisé que des ambassadeurs. Mais quel accueil ceux-ci auraient-ils reçu si Hitler n'avait senti derrière eux les deux grandes nations, et, cette fois, bien résolues...

Je pense que nul ne peut croire que le Führer s'est laissé émouvoir par des objurgations pathétiques, des appels au droit, à la justice et à l'humanité... Je pense que nul ne peut douter qu'il aurait passé outre, s'il n'avait été sûr qu'en le faisant il allait entrer dans la terrible aventure où nul n'est plus maître de son destin...

Occasion manquée, doit-il penser, en préméditant d'en provoquer de nouvelles où sa partie sera mieux engagée...

⁂

La marche en avant pour la conquête de l'Europe, la marche en avant de l'Allemagne qui semblait irrésistible se trouve suspendue. C'est la première fois depuis qu'Hitler tient le pouvoir. Jusqu'à présent, il était allé de succès en succès, chaque coup plus importants.

En cinq ou six ans, voyez le terrain qu'il a gagné ! Voyez ce qu'a fait cet homme. Brisant successivement tous les obstacles que lui opposaient les traité de Versailles et de Locarno, il est passé du rang de vaincu à celui de dominateur. Nous l'avons toujours laissé faire. Nous le tenions ; nous l'avons lâché. Il nous mène maintenant. Nous lâchera-t-il ?

Arrivé au pouvoir dans une Allemagne faible, il en a fait le plus puissant Etat du Continent, alors qu'à chaque étape, il dépendait de nous de l'arrêter dans son ascension triomphante. Alors qu'au début, il ne nous en eût rien coûté, qui sait désormais de quel prix il faudra payer, un jour ou l'autre, le maintien de notre liberté ! ! !

Ah ! il en aura fallu du temps pour comprendre et pour agir...

⁂

L'Angleterre semble être bien revenue de ses chimères « pacifistes » et, cette fois, ce n'est pas à la pauvre Société des Nations qu'elle nous a proposé de remettre le soin de régler la question. Le vieil instinct réaliste des Britanniques s'est réveillé à temps et M. Neville Chamberlain et lord Halifax ont su déployer autant de décision que de rapidité dans une série d'actes qui ne laissaient aucun doute sur leur résolution.

« Ils sentaient, écrit notre confrère Pierre Bernus, que l'essentiel était de bien faire comprendre à l'Allemagne que la Grande-Bretagne ne se désintéresse aucunement des événements de l'Europe centrale et que les déclarations faites en mars par le premier ministre disant que l'Angleterre serait sans aucun doute entraînée dans toute guerre où serait engagée la France, demeuraient plus que jamais valables. C'est pourquoi, l'ambassadeur britannique fit à Berlin trois démarches successives d'une insistance croissante. On peut attribuer la même signification au fait exceptionnel de la convocation du Cabinet dans la journée du dimanche. M. Chamberlain avait seulement l'intention de conférer avec ceux de ses collègues qui se trouvaient à Londres, mais tous les ministres furent présents et manifestèrent leur accord complet avec le premier ministre. »

Le rôle du gouvernement français qui avait tout intérêt à laisser agir la Grande-Bretagne et à ce qu'elle s'engageât à fond était de l'appuyer en faisant connaître son plein accord avec elle.

Comment ne pas penser que si un tel accord s'était manifesté à temps, en juillet 1914, l'effroyable catastrophe de la guerre nous eût été épargnée... Bien entendu, on ne connaît pas exactement les propos qui se sont échangés à Berlin entre l'ambassadeur anglais et le ministre allemand. Mais on peut être assuré que Hitler a été renseigné sur l'attitude que prendrait l'Angleterre en cas d'un conflit où la France serait entraînée. Et, bien plus que toutes les promesses de « sécurité collective », cette certitude est de nature à le faire réfléchir...

⁂

On voit par cet exemple la différence entre l'esprit pacifique et le système « pacifiste ». L'un qui tient compte des réalités, l'autre qui se nourrit de chimères. Celui-là, qui sauve la paix et celui-ci qui attire la guerre sur nous. Le système dit « pacifiste » a laissé grandir les puissances guerrières, il a fait la souveraineté d'Hitler. L'esprit pacifique a su l'arrêter au moment précis où il allait en profiter pour déchaîner le fléau !

Certes, tous les dangers ne sont pas écartés ; il s'en faut. Mais c'est un grand progrès et une sérieuse garantie qu'Hitler sache qu'il a désormais en face de lui une volonté de force résolue à s'opposer à la sienne...

Maintenant que l'Angleterre et la France ont repris en Europe quelque chose de l'autorité qu'elles n'auraient jamais dû perdre, il reste à souhaiter qu'elles ne retombent pas dans leurs anciennes erreurs !

Notre confrère, *la République*, écrit dans sa manchette :

« *Les nations pacifiques se regroupent. La guerre recule. — Que les Français fassent de même et la prospérité reviendra. — L'union fait la force.* »

Et, ajouterons-nous, c'est la force qui fait la paix.

Emile LAPORTE.

Informations

Elections législatives

Voici le résultat de l'élection législative d'Uzès :

Inscrits 18.366, votants 14.355, suffrages exprimés 13.970.

Ont obtenu : MM. Ranquet, radical-socialiste, 7.430 voix, élu ; Salles, S.F.I.O., 4.984 voix ; Villard, communiste, 1.549 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Larguier, S.F.I.O., décédé.

⁂

L'élection législative qui a eu lieu dans l'arrondissement de Saintes a donné les résultats suivants :

Inscrits 27.997, votants 21.578.

Ont obtenu : MM. Maudet, socialiste, 7.298 voix ; Delaunay, radical-socialiste, 6.905 voix ; Favre, ancien ministre, républicain indépendant, 5.456 voix ; Papeau, communiste, 1.256 voix. Il y a ballottage.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Palmade, élu sénateur.

Au Cartel des services publics

Le Comité central du Cartel des services publics publie une note dans laquelle il se plaint que les traitements des fonctionnaires n'aient pas bénéficié d'une augmentation correspondante à celle de l'indice du prix de la vie. Le Cartel demande fermement au gouvernement de mettre fin à cette situation.

Il organise, pour faire aboutir ses demandes, une action soutenue qui commencera par des séries de meetings qui se tiendront à partir du 28 mai.

Le Comité de Londres

Le Comité de Londres a été saisi du plan franco-anglais de non-intervention.

Le Comité de Londres nommera deux commissions, dont les membres seront choisis en majorité parmi les représentants des nations supposées neutres dans le conflit espagnol. Ces deux commissions se rendront sur place, l'une chez les nationalistes, l'autre chez les gouvernementaux, où elles auront pour mission de recenser d'abord, dans l'un et l'autre camp, les combattants et techniciens étrangers. Cette tâche accomplie, elles devront veiller à l'évacuation de ces combattants et de ces techniciens qui devra se faire proportionnellement au nombre des étrangers recensés dans les deux camps.

En Espagne

Le port d'Alicante a été survolé mercredi matin par deux escadrilles d'avions nationalistes, entre 10 h. 30 et 13 h. 45.

Les appareils ont lancé sur la ville, une grande quantité de bombes.

Le bombardement a fait 300 morts et plus de 1.000 blessés : 50 édifices ont été détruits.

Le problème tchécoslovaque

Après la chaude alerte des jours derniers, la question tchécoslovaque paraît s'orienter vers une solution lente, hérissée de difficultés. On admet généralement à Berlin que des accès de tension et de périodes de détentes se succéderont tout l'été.

On déclare nettement à Berlin, dans divers milieux, que le rattachement au Reich de trois millions de Sudètes ne vaut pas la peine de courir le risque d'un conflit européen, et les milieux dirigeants semblent accepter l'idée, voire la nécessité d'une action lente comportant des solutions graduelles pour le problème sudète : Les revendications fondamentales restent l'octroi de pouvoirs de police dans les régions sudètes au parti de Conrad Henlein, puis l'octroi de l'autonomie administrative.

Quant à la réalisation des fins du germanisme intégral, à savoir la réunion des Sudètes au Reich, elle dépend toujours des circonstances et des occasions qui se présenteront selon la situation intérieure tchécoslovaque et aussi et surtout, peut-être, dans la situation internationale.

Au Mexique

Les partisans du général Cedillo, exilés au Texas, ont abandonné tout espoir de recruter des volontaires pour venir en aide au général rebelle.

Des informations de presse non confirmées rapportent que le général Cedillo se serait enfui en direction des Etats-Unis et serait sur le point d'être capturé. Ses partisans sont pourchassés par 20 mille hommes des troupes fédérales.

Enfin ses lieutenants pressentant la fin de l'aventure trahissent sa cause et se rendent au gouvernement Cardenas.

Le conflit sino-japonais

Les troupes chinoises sont parvenues à quinze milles au sud-est de Nankin, où la lutte se poursuit.

On signale, d'autre part, que des unités commandées par le général Yehting, ancien de l' « armée rouge » chinoise ont franchi, la semaine dernière, la voie ferrée à Wou-Hou et ont opéré une jonction avec les troupes chinoises opérant dans la région de Tang-Tou et de Lis-Houi, au sud de Nankin.

NOS ÉCHOS

Sang-froid.

C'est une vieille histoire, mais elle est toujours bonne.

Avant la guerre (celle de 1914), un terrible accident de chemin de fer se produisit en Angleterre.

Dans un train se trouvait un riche Anglais, réputé pour son flegme.

De fait, sorti seulement avec une jambe cassée de la catastrophe, il attendait tranquillement assis sur un talus l'arrivée des secours.

Passe le chef de train qui lui dit :

— Votre Honneur, c'est épouvantable. Votre valet, Charles, il est tué. Le malheureux a été littéralement déchiqueté. Il est en dix mille morceaux.

Alors notre Anglais, très calmement, interroge:

— Vous n'auriez pas, par hasard, retrouvé le petit morceau qui détient la clé de mes valises ?

Innocence enfantine.

L'institutrice, qui vient de lire aux enfants le conte de *la Belle au bois dormant :*

— Comment le prince Charmant a-t-il réveillé la princesse endormie ? Qu'a-t-il donné à la Belle au bois dormant ?

Silence.

— Eh bien ! Mariette, il lui donna la même chose avec laquelle maman te réveille le matin !....

« Eh bien ! Que lui donna-t-il donc ? *La petite Mariette.* — Une cuillerée d'huile de foie de morue, Mademoiselle !

Au théâtre.

Au théâtre, un spectateur qui avait déjà vu la pièce, cherchait à se donner de l'importance en annonçant à ses voisins ce qui allait se passer :

Finalement, il demanda à une dame qui était assise à côté de lui :

— Avez-vous jamais essayé, Madame, d'écouter une pièce les yeux clos ?

— Hé, Monsieur, répartit la dame, n'avez-vous jamais essayé d'écouter une pièce la bouche fermée ?

A la prison.

A la prison.

Le visiteur. — Et pourquoi êtes-vous ici, mon pauvre ami ?

Le prisonnier. — Pour avoir emprunté de l'argent à quelqu'un.

Le visiteur. — C'est pour cela que vous faites de la prison ?

Le prisonnier. — Que voulez-vous, m'sieur. J'ai dû le rosser trois ou quatre fois avant que le type en question n'accepte de me faire le prêt !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Concours agricole de Figeac

Le concours agricole qui a lieu chaque année dans le département du Lot et à tour de rôle dans chacun des trois arrondissements se tiendra en 1938, dans l'arrondissement de Figeac.

Il sera doté d'une subvention de 2.500 francs du Conseil général du Lot et 2.500 francs de la Chambre d'Agriculture du Lot.

Il ne comprend qu'un concours d'Exploitation (ensemble de la propriété) divisé en 2 catégories.

1re catégorie : Propriétaires exploitants avec ou sans domestiques.

2e catégorie : Fermiers ou métayers.

Dans chacune de ces deux catégories des prix allant de 300 à 100 francs, ainsi que des plaquettes médailles et diplômes seront attribués.

En outre un prix d'honneur consistant en un objet d'art pourra être attribué à l'un des concurrents des 2 catégories ci-dessus s'il présente une exploitation parfaitement conduite.

Le agriculteurs désirant concourir devront adresser leur demande au directeur des Services Agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture à Cahors, avant le 15 juin 1938, dernier délai.

Les demandes devront mentionner :

1°) Le nom et l'adresse de l'exploitant.

2°) La répartition des diverses cultures ainsi que leur surface.

3°) Le nom des variétés des plantes cultivées. La provenance, etc...

4°) Les essais entrepris par l'exploitant ainsi que tous autres renseignements sur les améliorations introduites dans l'exploitation.

L'ORGANISATION CORPORATIVE DES MÉTIERS

A l'occasion de l'Assemblée générale des Présidents de Chambres de Métiers de France, les Présidents des organisations syndicales des professions artisanales ont reçu, lundi soir 23 mai, dans les salons de la Fédération des classes moyennes, les Présidents de Chambres de Métiers.

Cette réunion, qui avait été improvisée spontanément, a réuni, dans une atmosphère de cordialité et d'enthousiasme les Présidents et Secrétaires généraux de toutes les corporations du Bâtiment, de l'Ameublement, de l'Alimentation (Boucherie, Boulangerie, Charcuterie), des Coiffeurs, des Maréchaux-ferrants, des Taxis, avec plus de 30 présidents des chambres de métiers, dont M. Coustenoble, président de la Chambre des Métiers de Lille et Président de l'Assemblée des Présidents.

Au cours de cette réception, M. Huguet a souligné combien il y avait intérêt à ce que les organisations syndicales des professions inscrites sur le registre des Métiers aient désormais des contacts étroits avec les Chambres de Métiers et combien il était souhaitable également que celles-ci soient toujours judicieusement informées des intérêts essentiels des métiers qu'elles représentent.

M. Serre, Président de la Boucherie, a proposé ensuite, au nom de toutes les professions artisanales, qu'une réunion comme celle de ce jour puisse se renouveler fréquemment afin que les liens d'amitié qui allaient naître ainsi donnent naissance à une collaboration féconde.

Ces paroles ont été accueillies dans un enthousiasme indescriptible et il est certain que cette réception marquera une date mémorable dans l'histoire de l'organisation des Métiers, la naissance d'une association de plus en plus intime entre les Artisans et leurs représentants naturels, les Chambres de Métiers, d'une part et, d'autre part, les professions qui les font vivre et qui sont leur raison d'être.

Nous ne doutons pas que d'une telle collaboration sorte enfin une conception de l'organisation des Métiers, en tous points conforme aux réalités sociales et économiques.

LES ÉVALUATIONS FONCIÈRES

A la suite des opérations de la révision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés non-bâties, de nouveaux documents cadastraux ont été cette année, mis en service dans les communes du département du Lot ci-après désignées.

Ces nouveaux documents pourront être consultés soit à la mairie, soit — à condition que cette consultation ait pour objet la délivrance d'un extrait — dans les bureaux des révisions foncières où sont déposés les documents minutes.

Les bureaux des révisions sont, dès maintenant, en mesure de délivrer au public, suivant un tarif affiché dans les mairies, des reproductions, des agrandissements, des réductions et des calques des plans cadastraux (anciens et nouveaux) ainsi que des extraits des matrices cadastrales ou des états de section.

Les extraits des matrices et des états de section — à l'exclusion des extraits ou reproductions de plans — peuvent également être délivrés, au même tarif, par les maires des communes intéressées.

On rappelle, en outre, que la loi du 16 avril 1930, par son article 8, fait aux notaires, aux greffiers et aux propriétaires fonciers *l'obligation expresse* d'indiquer, sous peine d'amende, dans tous les actes authentiques et sous-seings privés, ou jugements translatifs ou déclaratifs de propriété ou droits réels immobiliers, les notations des immeubles (section et numéro de plan) contenues dans les nouveaux documents cadastraux de ces communes.

Une notice placée en tête des matrices et des états de section déposés dans les mairies (plan intérieur des reliures) contient, d'une part, des indications détaillées sur la nature des données que comportent ces documents et sur la manière de les consulter et, d'autre part, toutes recommandations utiles touchant l'application des dispositions de l'article 8 précité de la loi du 16 avril 1930.

Communes où sont mis en service de nouveaux documents : Boissières, Gramat, Lascabanes, Lentillac-Lauzès, Livernon, Marminiac, Montcuq.

Adresse du bureau des révisions foncières : 27, rue Wilson, à Cahors.

Syndicat des Petits Meuniers du Lot

Aux petits meuniers. — Une réunion s'est tenue à Cahors le 7 mai à l'Hôtel des Finances en vue d'envisager les mesures de simplification susceptibles d'être apportées à la contexture des registres dont la tenue est imposée aux meuniers.

Cette réunion était présidée par M. le Directeur des Contributions Indirectes assisté de M. Durand, Contrôleur principal ; MM. Bourrières, Président du Syndicat des Boulangers et Cayla, Président du syndicat des petits meuniers y assistaient.

Les simplifications obtenues ne donneront pas encore sans doute, satisfaction complète aux meuniers, mais l'administration dans l'état actuel de la législation se trouve dans l'impossibilité de réduire davantage la comptabilité. Elle a d'ailleurs, il convient de le reconnaître, apporté d'importantes modifications aux obligations imposées, par le décret du 9 décembre 1937.

Il appartient aux parlementaires de faire le reste pour libérer les meuniers des obligations tracassières dont ils souffrent.

On sait que nos représentants ont pris à cœur d'arriver à ce résultat. Espérons qu'ils y parviendront sans trop tarder.

Voici l'énumération des formalités que les meuniers auront à remplir dorénavant :

1° Tenue d'un carnet indiquant simplement la date d'entrée des blés, les noms des clients, et le poids de la marchandise ;

2° Etablissement des titres de mouvement (laissez-passer), où acquit ;

3° Représentation des feuilles d'échange remises par les cultivateurs ; les dites feuilles doivent être exigées lors de la première réception des blés de la campagne.

Tous les trois mois les meuniers devront adresser au Receveur des Contributions Indirectes une déclaration mentionnant la quantité de blé retenue à titre de rémunération en nature, au cours du trimestre écoulé, ainsi que le montant de la somme exigible à raison de 3,65 par 0/0 kg. de blé retenu.

Toutefois le blé vendu à une coopérative ou à un marchand de blé agréé ne donnera pas lieu au versement de ces 3,65.

En attendant que nos parlementaires arrivent à nous débarrasser complètement de toute formalité, nous ne pouvons qu'inviter le meunier à se soumettre aux règlements en vigueur. Se cabrer serait peine perdue et nous en serions les premières victimes.

Nous sommes du reste certains que l'Administration se montrera bienveillante. — *Le Président*, CAYLA.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la cinquième tranche de la Loterie Nationale 1938 a eu lieu le mercredi 25 mai 1938, à 21 heures, dans l'ancien manège d'artillerie de Périgueux (Dordogne).

Les numéros finissant par 4 gagnent 110 francs.

Les numéros finissant par 19 gagnent 220 francs.

Les numéros finissant par 60 gagnent 220 francs.

Les numéros finissant par 81 gagnent 1.000 francs.

Les numéros finissant par 515 gagnent 5.000 francs.

Les numéros finissant par 459 gagnent 10.000 francs.

Les numéros finissant par 4.643 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 1.168 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 5.430 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 5.282 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 41.741 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 82.078 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 08.922 gagnent 80.000 francs.

Les numéros finissant par 49.902 gagnent 80.000 francs.

Les numéros finissant par 29.628 gagnent 100.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs

0.520.886 — 0.440.436 — 0.591.442 — 0.343.031 — 0.581.992 — 1.464.468.

Les numéros suivants gagnent chacun 1 million :

1.424.405 — 1.285.084 — 0.397.684 — 0.405.664.

Le numéro 0.660.282 gagne cinq millions de francs.

Pour les fabricants de chaussures

La Chambre de commerce du Lot attire l'attention des intéressés sur l'arrêté interministériel du 19 mai 1938 (paru au J. O. du 20 mai 1938), pris en application des dispositions de la Loi du 25 mars 1938 sur la protection de l'industrie et du commerce en détail de la chaussure, qui prévoit que tous les fabricants de chaussures occupant plus de cinq ouvriers devront se faire inscrire à la mairie du lieu de leur exploitation principale du mardi 24 mai au dimanche 29 mai 1938.

Sont considérés comme fabricants tous les chefs d'entreprise occupant plus de cinq personnes à la fabrication des chaussures, qu'ils les fassent travailler en appartement, en atelier ou à domicile.

Sont considérés comme chaussures les marchandises suivantes : toutes chaussures d'hommes, de femmes, d'enfants, en quelque matière que ce soit, ainsi que les pantoufles, les chaussons, les galoches, les espadrilles avec semelles textiles.

Les dispositions de l'arrêté du 19 mai 1938 ont pour unique but l'organisation de la profession, dans l'intérêt même des industriels.

Tout fabricant de chaussures qui ne se conformerait pas à ces dispositions s'exposerait à une amende de 50 à 100 frs et cette amende serait portée au double pour tout envoi de renseignements volontairement erronés (art. 2 de la loi du 25 mars 1938).

Ponts et Chaussées

Notre compatriote M. Raymond Péchouton, agent technique des Ponts-et-Chaussées, retour du service militaire, est affecté au bureau de l'ingénieur à Limoges.

Intendance

M. Dupuy, sous-lieutenant d'intendance, à la 17e région est affecté à Versailles.

Cours de Vacances

Les cours de vacances Hispano-Français, organisés précédemment à Burgos, auront lieu en 1938 à Bagnères-de-Bigorre, au Collège Victor-Duruy.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. le professeur honoraire Bélaygue, avenue de Toulouse, 87, à St-Gaudens (Haute-Garonne). — (*Communiqué de l'Inspection d'Académie*).

Naturalisation

Par décret, en date du 11 mai 1938, est naturalisé Français : Frazzo (Epiphane-Laurent-Georges), terrassier, né le 14 novembre 1903, à Viola-San-Giorgio (Italie), demeurant à Uzech (Lot).

UNE EXCURSION INTÉRESSANTE

Les gorges de la Dordogne en bateau

La « Diane du Quercy » nous communique la note suivante pouvant intéresser le tourisme dans le haut Quercy.

Jusqu'à ces dernières années, la descente touristique des gorges de la Dordogne était du domaine des seuls canoëistes, disons même des canoëistes expérimentés. Depuis 1936 elle peut être effectuée avec le maximum de sécurité par tous les touristes grâce à l'heureuse initiative prise par un fervent ami et propagandiste de cette splendide vallée : Monsieur Soudeille, instituteur à Spontour. Ce dernier a pensé que les gabares d'autrefois qui servaient à transporter soit des échalas pour les vignobles bordelais, soit des bois de chauffage ou charbons de bois enfermés dans de gros sacs, pourraient être utilisées pour le transport des touristes qui, de la sorte, goûteraient, comme les canoëistes, les joies si pures de la rivière « l'éternel chemin qui marche ».

Monsieur Soudeille a donc fait construire une gabare mesurant 12 mètres de long sur 3 mètres de large : elle est munie de bancs et peut contenir 12 passagers. A l'arrière et debout se tient le gabarier avec sa godille faisant gouvernail ; à l'avant deux hommes munis d'avirons facilitent la manœuvre ou font avancer l'embarcation dans les passages calmes.

C'est en 1936 que furent inaugurées les premières descentes de la Dordogne entre Spontour et Beaulieu ; il y en eut six grâce à un été particulièrement mouillé : la hauteur des eaux est en effet un facteur important dont il faut tenir compte. Par contre en 1937 par suite de la sécheresse persistante il n'y eut que deux descentes.

Cette année une première descente a dû être effectuée le dimanche 15 mai. Deux autres descentes sont prévues — espérons que les pluies vont continuer — pour le dimanche et le lundi de la Pentecôte, 5 et 6 juin. Déjà la gabare est complète pour le dimanche ; *mais il y a encore des places pour le lundi 6 juin.*

Les Quercynois désireux de passer une journée agréable et inédite peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de :

M. le docteur Nouailhac, 11, avenue Garibaldi, Brive, ou de :

M. Soudeille, instituteur à Spontour par Soursac, Corrèze. Le trajet prévu va de Spontour à Argentat, soit 36 kilomètres.

Prix du trajet : 35 francs par personne. Déjeuner à midi au pont d'Eylac (hôtel ou pique-nique) à la charge du touriste ; arrivée à Argentat vers 17 heures. Autobus à Argentat pour Tulle et Brive.

Pour cette excursion, lire l'article de M. Ph. Vachal, délégué du T. C. F. à Argentat, paru dans le numéro de novembre 1937 de la revue du Touring club de France et intitulé : les Gorges de la moyenne Dordogne. — F. CHAUMONT, vice-président de l'Essi de Cahors.

P. S. — M. Soudeille met sa gabare à la disposition des groupements et sociétés qui désireraient procurer et réserver à leurs membres et leurs invités cette belle excursion. Lui écrire à cet effet.

LES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE

Le Congrès départemental des sous-officiers de réserve, se tiendra à Montcuq, dimanche 29 mai, sous la présidence effective du général Ménard, commandant la 17e région.

Voici le programme de cette journée de fête :

De 8 heures à 10 heures : manœuvre sur le terrain pour toutes les écoles préparatoires du Lot, avec le concours du 2e bataillon du 16e R.T.S.

Réunion à la mairie, du bureau de l'Amicale départementale et des délégués cantonaux.

A 10 h. 30 : devant la mairie, réception des autorités civiles et militaires. A 11 heures : défilé de la mairie au monument aux Morts, remise de décorations. A 12 heures : banquet. A 15 heures 30 : concert public avec le concours de la musique militaire.

Enfin, à partir de 20 heures, grand bal avec un brillant orchestre.

Voyage en Dordogne et Lot

Un voyage en Dordogne et Lot est organisé par la Commission des jeunes de la section girondine du Syndicat des instituteurs.

Les jeunes des départements du Sud-Ouest sont invités à participer à ce voyage dont voici le programme :

Visite en autocar des vallées de la Dordogne, de la Vézère, les Eyzies, Sarlat, Padirac, Rocamadour, Brive.

Le départ aura lieu à Bordeaux, le dimanche matin 5 juin et le retour le mardi soir, 7 juin.

150 pigeons perdus

L'union colombophile de Mazamet, dans un lâcher de pigeons qui a eu lieu le 22 mai à Brive-la-Gaillarde, a perdu par suite de mauvais temps, plus de 150 pigeons. Les membres de cette société demandent instamment à toutes les personnes qui en recueilleraient de bien vouloir les signaler à la mairie de Mazamet, Tarn. D'avance merci de bon cœur à tous.

Bonne chasse

M. Borredon, de Valprionde, a capturé un renard, 4 renardeaux et une belette. La société de chasse de Valprionde lui a versé les primes promises et l'a vivement félicité.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 28. — DIMANCHE 29 MAI
(*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
RAIMU, Pierre FRESNAY, CHARPIN, Orane DEMAZIS, André FOUCHÉ
DANS
CESAR
Le grand film de Marcel PAGNOL
EN COMPLEMENT
L'OPÉRA DE MICKEY, (dessin animé en couleurs).

Pour les producteurs de fraises et de pêches

Le 28 et 29, une mission de négociants en fruits et primeurs du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est de la France viendra visiter les centres de production de fraises et de pêches de la vallée du Lot.

Cette mission a pour but de mieux faire connaître les productions fruitières de la vallée du Lot et de faciliter les relations entre les expéditeurs de cette région et les négociants du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est de la France.

Elle est organisée par la Société Nationale des Chemins de fer français, en collaboration avec la Direction des Services agricoles du Lot, la Fédération des Syndicats fraisiculteurs du Lot, le Syndicat départemental des producteurs de pêches et le concours des Chambres d'agriculture et de commerce du Lot et de la ville de Cahors.

En voici le programme :

Samedi 28 mai : A 6 heures, arrivée à Cahors ; à 7 h. et 8 h. petit déjeuner (Hôtel des Ambassadeurs) ; à 9 h. 45 réunion générale à la maison de l'Agriculture (rue Emile-Zola) ; à 10 h. et 10 h. 45 réception des membres de la mission, par la Fédération des Syndicats fraisiculteurs du Lot et le Syndicat départemental des producteurs de pêches ; à 11 heures et 11 h. 30 vin d'honneur offert par la Chambre de Commerce et la Chambre d'agriculture du Lot (Quai Cavaignac) ; à 11 h. 30 départ de Cahors en autocar pour Cabrerets ; à 12 h. 30 et 14 h. 30 déjeuner à Cabrerets (Hôtel Théron) ; à 14 h. 30 et 18 h. 30 visites en autocar des cultures et centres d'expédition de Calvignac, St-Cirq-Lapopie, Tour-de-Faure, Bouziès, Bégous ; à 19 h. arrivée à Cahors ; dîner et coucher (Hôtel des Ambassadeurs).

Dimanche 29 mai : A 7 h. 30 petit déjeuner ; à 8 h. départ en autocar pour la visite des cultures et centres d'expédition de Caillac, Douelle, Parnac, Luzech, Lagardelle, Puy-l'Evêque et Prayssac ; à 12 h. 30 et 14 h. 30 déjeuner à Prayssac (Hôtel Castel) ; à 15 h. et 16 h. départ de Prayssac, arrivée à Cahors ; à 16 h. 30 et 18 h. visite de la ville de Cahors ; 19 heures et 20 h. dîner à Cahors (Hôtel des Ambassadeurs). Fin de la mission.

Poste automobile rurale

Le 29 juin 1938, à 11 heures, il sera procédé, en séance publique à la Direction des P.T.T., à Cahors, rue des Cadourques, n° 1 *bis*, à l'adjudication de l'entreprise du service de poste automobile rurale de Cahors-sud.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des P.T.T., à Cahors.

Les demandes devront parvenir le 21 juin 1938 au plus tard. Les intéressés devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité — carte d'électeur, permis de conduire, etc... — ainsi qu'une attestation du service régional des assurances sociales constatant la régularité de leur situation au regard des assurances sociales.

⁂

Le même jour, à la même heure et dans les mêmes conditions, il sera procédé à l'adjudication de l'entreprise du service de poste automobile rurale de Lauzès.

Le Brevet de préparation militaire

Le brevet de préparation militaire au service militaire obtenu à la session de 1937 par les jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1917 est valable et sa durée est prolongée jusqu'à l'incorporation de septembre-octobre prochain.

Les jeunes gens classés dans le 1er dixième conserveront le droit aux choix de leur corps d'affectation. Les autres jeunes gens seront fusionnés avec les neuf derniers dixièmes de jeunes gens incorporables qui obtiendront le B.P.E.S.M. en 1938 et seront classés parmi ces derniers sur les listes de répartition d'après le nombre de points qu'ils ont obtenu aux examens.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 27 mai 1938

Naissances

Menot Guy, rue Wilson.
Aly Suzanne, 6, rue du Portail-Alban.
Contival Colette, rue Wilson.
Foin Marie, 50, rue Donzelle.

Publication de mariage

Blanc Alphonse, ébéniste à Cahors et Cavalié Marie S.P., à Luzech (Lot).

Mariage

Delbreil Marcel, employé au chemin de fer et Pons Marie-Rose, S.P.

Décès

Clair Jean-Marie, typographe, 36 ans, rue Lastié, 22.
Fouétillou Pierre, S. P., 66 ans, rue St-Barthélémy, 13.
Talou Antoinette, veuve Rouquié, S. P., 75 ans, rue des Soubirous.

Accident

M. Flourens, forgeron, à Valprionde, occupé à décharger de l'essence s'est blessé assez sérieusement à la main droite. Il devra observer plusieurs jours de repos.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 29 mai toute la journée et le lundi matin 30 mai par la

Pharmacie LAGARDE
36, Boulevard Gambetta

⁂

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré le dimanche 29 mai par le

Docteur SÉGALA

Plus de punaises

Le *Rozol*, composition chimique nouvelle d'un effet foudroyant, assure la destruction immédiate de ces immondes insectes et de leurs œufs. Un seul badigeonnage suffit pour tout exterminer. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc., et Phie Orliac à Cahors.

Mutilés du Travail

Ils tiennent à Bretenoux leur Congrès départemental

Dimanche, à Bretenoux, a eu lieu le Congrès départemental des Mutilés et Invalides du travail. Aux six sections du Lot s'était joint le groupement de l'Aveyron.

La séance de travail fut présidée par le camarade Laval, de Bretenoux, qui exprime la bienvenue aux congressistes.

Les différents rapports sont lus devant l'assemblée par le camarade Dondain, de Figeac et après intervention des camarades Andral, Sainte-Marie et Lavayssière, sont adoptés à l'unanimité.

Le congrès adopte ensuite plusieurs questions proposées par le bureau administratif, notamment celle qui concerne le service périodique. Il devra fonctionner régulièrement. C'est sur ce terrain qu'il faut fournir le plus grand effort. Le congrès choisit Cahors comme siège du congrès de 1939.

La séance du matin étant levée, les camarades, au nombre de soixante, se dirigent vers l'hôtel où un repas amical les réunit à nouveau autour de M. le docteur Ayrolles, maire de Bretenoux, qui préside. Au dessert, le camarade Dondain le remercie d'avoir accepté cette invitation, M. le Maire dans une touchante allocution souhaite la bienvenue à tous les congressistes, assure de son dévouement les victimes du travail et lève son verre à la prospérité du groupement lotois. De vifs applaudissements accueillent ces paroles qui ont ému les mutilés et invalides auxquels elles s'adressaient.

M. Castagné remercie M. le docteur Ayrolles et la municipalité. Il dit combien sont justes les revendications des mutilés du travail et les engage à rester unis.

Les congressistes se rendent de nouveau à la Mairie pour liquider l'ordre du jour resté en suspens.

Cette belle journée aura renforcé l'organisation départementale groupée sous la devise vraiment française : L'Union fait la force dans la paix et le travail.

COUR D'ASSISES DU LOT

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger à la session de Cour d'assises du Lot, qui s'ouvrira à Cahors, le lundi 27 juin 1938, sous la présidence de M. Simon, conseiller à la Cour d'Appel d'Agen.

Jurés titulaires :

MM. Couderc, hôtelier à Souillac ; Carrière, instituteur honoraire à Vaylats ; Goulomès, cultivateur au Vigan ; Sainte-Marie, agriculteur à Ladirat ; Henras, maire de Flaugnac ; Molinié, maire de Nadillac ; Alazard, maire de Cézac ; Mispoulet, maire de Nadaillac-le-Rouge ; Rossignol, maire de Soulomès ; Delpy, agriculteur à Strenquels ; Lagarde, cultivateur à Linac ; Laytou, retraité à Reyres ; Miquel, maire de Pradines ; Destreil, instituteur en retraite à St-Denis-Catus ; Bertin, adjoint au maire de Rampoux ; Boris, propriétaire, à Saint-Laurent-les-Tours ; Lherm, retraité à Sousceyrac ; Arghine, maire de Cuzance ; Cammas, maire de Nuzéjouls ; Loudes, cultivateur à Saillac ; Jouclas, négociant à Cahors ; Lonjou, forgeron à Tour-de-Faure ; Gazeau, cultivateur à Issendolus ; Maury, agriculteur à Carennac ; Conduché, boulanger à Arcambal ; Viarouges, retraité à Faycelles ; Gélis, maire de Goujounac ; Gineste, maire de Bagat ; Guillaume, négociant à Martel ; Gervais, agriculteur à Lentillac-Lauzès ; Imbert, propriétaire à Francoulès ; Destal, agriculteur à Vinzac ; Laval, adjoint au maire du Roc ; Rauzières, notaire à Valprionde ; Bessières, secrétaire de mairie à Montcuq ; Rigal-Peyrot, propriétaire à Douelle.

Jurés supplémentaires :

MM. Richard, boucher à Cahors ; Grelet, garagiste à Cahors ; Bertrand, rédacteur à la Préfecture à Cahors ; Jarrige à Cahors.

Service de santé

M. le médecin-capitaine Guérin, du 16e tirailleurs sénégalais, est désigné pour servir à la Guyane.

M. le médecin-lieutenant Marinkovicz, du 16e tirailleurs sénégalais est désigné pour servir en Afrique occidentale française.

M. le médecin-lieutenant de Bérail, du 16e tirailleurs sénégalais est désigné pour servir en Indochine.

Justice de Paix

M. Colomb est nommé suppléant du juge de paix de Livernon.

Bilan de chasse

Depuis l'ouverture de la chasse à ce jour, les chasseurs de sauvagine de la Société St-Hubert de Martel, ont abattu 22 renards, 5 blaireaux, 9 buses et milans et 13 faucons.

Notons que deux chasseurs MM. Lamothe et Cloux ont capturé à eux deux, 8 renards depuis le 1er mai. Félicitations.

Marché du travail

L'« Officiel » publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 9 au 14 mai 1938, dans le Lot.

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 3 femmes.

Interlocaux : 2 hommes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 7 hommes, 4 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme, 1 femme.

« Le fonds municipal de chômage a secouru : 7 hommes, 4 femmes. »

EDEN

SAMEDI
et DIMANCHE (*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 14 heures 45*)
Jean KIÉPURA et Gladys SWARTHOUT
DANS
Le rêve de sa vie
magnifique film musical avec une mise en scène exceptionnelle.
EN COMPLEMENT
Un grand film d'espionnage
L'Espionne Elsa
et un ravissant dessin animé en couleurs
LA MOUCHE ET L'ARAIGNÉE

CAHORS

La Fête de la Jeunesse à Cahors

Il se précise que la 3e grande fête de la Jeunesse organisée à Cahors par la Fédération des œuvres Laïques du Lot, sera une manifestation départementale et régionale sans précédent.

Plus de 2.000 participants préparent depuis plusieurs mois des productions particulières, des ensembles rythmiques, des chars fleuris, des chants du folklore... Plusieurs sociétés régionalistes apporteront aussi leur concours et la fête de la Jeunesse et de l'Enfance se complètera harmonieusement de l'évocation des coutumes de l'ancien temps. On parle à mots couverts de « Barbichets », de chanteurs et danseurs montagnards, de poètes du pays d'Oc, d'un rassemblement de félibres, ces modernes troubadours si nombreux sur les bords de la Garonne.

On dit qu'à la fête de jour, sportive et gymnique s'ajouterait une fête de nuit dans une féérie de lumière.

On dit qu'une importante compagnie régionaliste qui devait participer aux fêtes de Hambourg du 9 au 14 juin remettrait à plus tard son voyage au-delà du Rhin pour assister aux fêtes de Cahors.

On dit que la Société Nationale des chemins de fer français envisagerait de doubler ses trains en prévision de l'affluence des voyageurs et que des tarifs particulièrement intéressants seront consentis par elle à cette occasion.

On dit qu'à Toulouse, à Brive, à Agen, à Bergerac, à Villefranche-de-Rouergue à Montauban des foules imposantes se préparent déjà à venir à Cahors, le dimanche 12 juin prochain, que des centaines d'autobus sont déjà retenus à cet effet, que les hôtel cadurciens prennent déjà toutes dispositions pour les accueillir comme on sait le faire à Cahors.

Nous reparlerons de cette manifestation qui promet d'être, le 12 juin à Cahors, le grand événement de l'année.

CERCLE MUSICAL P.-O.-MIDI

Nous rappelons au public cadurcien que c'est le 3 juin prochain que le Cercle Musical P.-O.-Midi de Cahors donnera à 21 heures au Théâtre municipal de notre ville, son concert annuel au profit de ses membres honoraires avec le concours de l'Avenir Cadurcien.

Le public aura le plaisir d'entendre plusieurs morceaux nouveaux exécutés par le Cercle Musical sous la direction de M. et Mme Boujarde, premiers prix du Conservatoire de Toulouse.

En outre le grand comique troupier Bath fera partie de la soirée ainsi que Mlle Josette Brunet la plus jeune fantaisiste du moment. En un mot deux artistes à qui les applaudissements ne seront certainement pas ménagés. Ils ont en effet, durant la saison passée obtenus de gros succès dans tous les casinos des Pyrénées et c'est bien là une des preuves de leur réelle valeur et de leur grande popularité.

Mme Blanche Crassac séduira le public de sa voix chaude et harmonieuse et Mme Eliane Marcenac sera toujours l'artiste que le public ne se lasserait jamais d'écouter.

M. Antilogus dit « Prosper » amusera les nombreux auditeurs qui seront au théâtre et complétons en ajoutant que le groupe symphonique nouvellement créé au sein du Cercle Musical P.-O.-Midi, se fera entendre pour la première fois.

La location est ouverte au théâtre.

Ci-après le programme complet de cette soirée qui est appelée à avoir un succès sans précédent :

1re partie : 1. Ouverture par l'Avenir Cadurcien. 2. Chanson à 4 voix (chœur du Cercle Musical), A. Kunc. 3. Le fantaisiste « Prosper » dans son répertoire (M. Antilogus). 4. La Reine de Saba (air de Balkis) (Mme Eliane Marcenac, mezzo-soprano), Gounod. 5. Sonate (Cervetto), Allegro Appassionato (St-Saëns, M. Ro-Allegro Appassionato (St-Saëns), M. Ro-La Bohémienne, de Pasiello, Mme Blanche Crassac, soprano, diplômée du Conservatoire de Toulouse. 7. Sélection sur « La Veuve Joyeuse », *a*) ouverture par l'Avenir Cadurcien, *b*) chanson de Vilia, soliste. Mme Crassac, *c*) valse par Mmes Crassac, Marcenac et les chœurs, *d*) chœur final.

2e partie : 1. Ouverture du Calife de Bagdad, de Boieldieu (Groupe symphonique du Cercle Musical). 2. Estudiantina, valse chantée, (chœurs et groupe symphonique du Cercle Musical). 3. Un quart d'heure de fantaisies (Mme Eliane Marcenac). 4. Bath, comique troupier, dans son répertoire. 5. Récital de danses par Mlle Josette Brunet.

Une quête sera faite au cours de la soirée au profit du Bureau de bienfaisance.

⁂

Les membres du Cercle Musical P.-O.-Midi viennent d'apprendre avec tristesse la mort de leur camarade M. Clair.

Ils prient les membres de sa famille de vouloir bien recevoir leurs sincères condoléances.

Cour d'Appel d'Agen

La Cour d'Appel d'Agen a examiné l'appel relatif à l'affaire Antoine Vézir, inculpé de violences sur M. Verdelet, tripier à Cahors.

La Cour a ordonné un supplément d'enquête et a désigné M. le docteur Duhamel, médecin-légiste, pour reconnaître si les blessures reçues par M. Verdelet, laissent subsister une incapacité permanente de travail.

Auto contre moto

Dans la journée de samedi, une auto conduite par M. Capy, boucher à Cahors, a heurté une moto pilotée par M. Raynaud, sur la route de Regourd. M. Raynaud, blessé aux deux jambes a été transporté à l'Hôpital de Cahors.

Accident d'auto

Une auto conduite par M. Lacombe, bijoutier à Montcuq et dans laquelle se trouvaient les membres de sa famille, fit une embardée dans la côte de Ventourel (commune de St-Daunès) et se retourna.

M. Lacombe a eu une clavicule cassée et les autres occupants de l'auto reçurent de nombreuses contusions. L'auto a été fortement endommagée.

FÊTE ANNUELLE DE L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

Nous rappelons que la fête annuelle de l'Ecole Normale d'institutrices aura lieu le dimanche 29 mai, à 14 h. 30 dans les jardins de l'Ecole.

En voici le programme qui promet de satisfaire les plus exigeants.

Première partie : Chœur des bouquetiers, par les élèves-maîtresses ; Les blanches colombes, chant mimé par les tout-petits ; Cordobesa et air de la statue, orchestre de mandolines ; Roses et papillons, ballet par les tout-petits ; Chant du soir de Drenley (piano et violon) Mlles Duffa et Sclafer ; Le mariage de papillonne, ballet par les élèves de l'école annexe ; Voici le printemps, chœur de St-Saens, interprété rythmiquement.

Deuxième partie : Revue de la danse à travers les âges. Danse antique, par les élèves-maîtresses ; Les fous du moyen âge, par Mlles Duffa, Lespinasse, Delpec, Lavaur, Lamouroux ; Gavotte, par Mlles Sclafer et Roquecave ; Menuet, par les élèves du C.M. et du C.E. de l'école annexe ; Berline, par les élèves-maîtresses de 3e année ; Quadrille des Lanciers, par les élèves-maîtresses de 1re année ; Valse 1900, par les élèves-maîtresses de 2e année ; Tango moderne, par Mme Cola et Mlle Lamouroux ; Finale, ballet du printemps de Mendelssohn: élèves-maîtresses.

⁂

En cas de mauvais temps, la représentation aura lieu au Théâtre municipal.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors informe ses concitoyens que les projets d'aliénation par la voie des enchères publiques de l'immeuble dénommé « Fourneaux économiques », situé rue Wilson et du jardin de l'ancienne caserne Canrobert, situé rue Joachim-Murat, resteront déposés pendant huit jours à partir du 28 mai 1938, au secrétariat de la Mairie de Cahors, pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le 5 juin 1938, M. Rescoussié, chef de division honoraire, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie les déclarations des habitants sur la réalisation de ces deux projets.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Aubrit, instituteur au lycée Gambetta, viennent d'être les heureux maman et papa d'un gros garçon qui a été prénommé Jean.

Tous nos compliments à M. Aubrit et aux grands-parents Mme et M. Richard, boucher à Cahors, et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Tombola de l'Amicale mutuelle du Personnel de l'Eclairage Général

Voici les numéros gagnants de la tombola tirée le samedi 21 mai 1938 :

0.507 — 1.145 — 3.879 — 0.367 — 0.844 — 4.155 — 1.068 — 3.949 — 0.933 — 1.780 — 0.852 — 1.550 — 2.792 — 3.788 — 2.584 — 4.859 — 1.705 — 2.840 — 0.939 — 0.359 — 2.153 — 0.863 — 3.178 — 3.500 — 0.751 — 3.717 — 0.878 — 2.699 — 3.342 — 3.062 — 0.133 — 1.014 — 1.529 — 1.085 — 2.354 — 1.021 — 4.275 — 4.184 — 2.022 — 4.709 — 4.803 — 3.745 — 1.314 — 0.419 — 4.202 — 4.129 — 2.213 — 4.150 — 1.134 — 1.525 — 1.206 — 1.272 — 0.658 — 4.091 — 0.109 — 1.998 — 1.946 — 1.427 — 1.211 — 1.341 — 4.083 — 1.232 — 0.949 — 3.591 — 2.645 — 4.021 — 2.116 — 0.663 — 0.170 — 0.289 — 1.707 — 1.292 — 0.347 — 1.704 — 1.001 — 1.277 — 0.692 — 4.649 — 3.571 — 4.920.

Les lots doivent être retirés au siège, 2, avenue de l'Abattoir.

Affaire de mœurs

A la suite d'une plainte, la gendarmerie de St-Céré a arrêté le nommé Mayonnaud, 25 ans, journalier à Loubressac, qui est inculpé d'avoir abusé par violence, depuis plusieurs années d'une jeune fille âgée de 14 ans. Celle-ci est sur le point d'être mère.

Mercredi, le parquet de Cahors s'est transporté à St-Céré pour instruire cette affaire. Interrogé, Mayonnaud a fait des aveux. Il a été laissé en liberté.

La maraude

Jeudi matin, les propriétaires de St-Mary (Cahors) en se rendant à leurs jardins, constatèrent avec un bien vif regret que dans la nuit, des maraudeurs avaient saccagé les quelques récoltes qui s'y trouvaient.

Asperges, ails, oignons avaient été arrachés et emportés. Plainte a été portée notamment par MM. Bédué, Gras, Pertuzat, Mme Vilart, à la police qui a ouvert une enquête.

Les Sports

Concours des Challenges boulistes de « La Dépêche » (Centre de Cahors)

29 mai 1938

Les parties de la deuxième journée de classement se dérouleront sur la place des acacias. Elles se disputeront en 21 points et commenceront à 14 heures 30. Le tirage au sort aura lieu à 14 heures, dans une seule du café de la Bourse, place Rousseau.

L'engagement des quadrettes est gratuit. Les inscriptions seront closes le samedi 28 mai.

Il est rappelé que pour faciliter la tâche du comité d'organisation, les sociétés qui désirent participer aux épreuves de la deuxième journée de classement sont priées de remplir au plus tôt leurs bulletins d'inscription (un par quadrette), en ayant soin d'inscrire très lisiblement et très exactement, les noms, prénoms et adresse de chaque joueur, ainsi que le numéro de la licence 1938 et la catégorie à laquelle ils désirent s'engager. Ces bulletins devront parvenir le 28 mai au plus tard, à M. Mercadié, 19, rue du Portail Alban, à Cahors.

N. B. — Au moment du tirage au sort les chefs de quadrette devront présenter les licences 1938 de leurs joueurs.

Le "Journal du Lot"
est en vente à PARIS
BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7e

Ils rajeunissent !

Un couple heureux

Qui ne connaît, à Aubagne, Mme et M. J... ? Leur cas est devenu proverbial. Il y a trois ans, tous deux souffraient de rhumatismes. Mme J..., en plus, se plaignait beaucoup de constipation. On ne les voyait jamais rire. Puis, soudain, quelle transformation ! Toutes leurs douleurs ont disparu. Ils ont retrouvé leur gaieté. On leur donnerait dix ans de moins. Quand on leur demande ce qu'ils ont fait, M. J... répond : « Si nous nous portons si bien, si nous avons rajeuni, c'est grâce aux Sels Kruschen. »

C'est une vraie recette de santé que Kruschen. Cette combinaison de sels bienfaisants obtient de tous vos organes (foie, reins, intestin) un fonctionnement normal et régulier, supprimant ainsi toute constipation. Kruschen vous débarrasse aussi des poisons et toxines qui sapent votre vitalité, provoquent les rhumatismes et mille autres maux. Votre sang redevient pur et vif. Une merveilleuse sensation de vigueur et de bien-être vous envahit. Vous êtes rajeuni, vous vivez 100 pour 100. Toutes pharmacies, flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Projets de chemins vicinaux. Enquête. — Les avant-projets de construction des chemins vicinaux n° 9 de Gillet à Saint-Privat et n° 10, de la Vitarelle à Ferré élaborés par MM. les agents voyers et compris sur le territoire de la commune de Castelnau-Montratier, ont été conformément à la loi, déposés au secrétariat de la mairie de Castelnau pendant dix jours, du 17 mai au 26 mai 1938, où les habitants pourront en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire à partir du jeudi 26 mai, M. Fourniols Sylvain, notaire à Saint-Paul-Labouffiie, commissaire délégué à cet effet, recevra à la mairie de Castelnau-Montratier, pendant trois jours consécutifs les déclarations des habitants sur l'utilité pratique des travaux projetés.

Société de secours mutuel. — La Société de Secours mutuel de Castelnau-Montratier s'est réunie le dimanche 22 mai, à 14 heures, à la Mairie pour procéder au renouvellement de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. P. Mazélié, maire ; Vice-présidents : MM. Clavières Antonio, Dellard Jean ; Trésorier : M. Calvet Celestin.

Le Président félicite M. Montagnac, trésorier sortant, pour la bonne gestion des finances de la société et lui exprime tous les regrets de ses collègues pour ne pas avoir accepté le renouvellement de ses fonctions.

Il enregistre avec plaisir l'inscription de sept membres nouveaux et forme des souhaits bien sincères pour que l'Association groupe de très nombreux adhérents.

Certificat d'études primaires. — Les épreuves pour le certificat d'études primaires auront lieu lundi prochain 30 mai à partir de 7 h. 30 à l'école publique des garçons de Castelnau-Montratier.

Nous donnerons aussitôt les résultats de ces épreuves.

Indemnités pour calamités agricoles. — Les propriétaires victimes de la gelée en 1936 sont priés de venir retirer leur mandat au secrétariat de la mairie de Castelnau-Montratier le lundi 30 mai 1938. Ces mandats seront payés immédiatement par M. le Percepteur de Castelnau.

Nuzéjouls

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Antoine Besse, du Mas de Ponsot viennent d'hériter d'une superbe fillette prénommée Antoinette.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonne santé pour le bébé.

Lalbenque

Collision d'autos. — Dimanche vers 19 h. 30, M. Loudes Sylvain, propriétaire à Jamblusse, canton de Limogne, suivait sa voiture automobile sur la grande route Paris-Toulouse. En quittant cette dernière, au lieu dit Puy-d'Enteste, commune de Cieurac et s'engageant sur la petite route, un groupe de personnes cyclistes et pédestres lui cachaient une auto garée sur sa droite, à vingt mètres du tournant.

Pour éviter une femme portant un jeune bébé, il appuya vivement sur sa droite et accrocha la voiture immobilisée qui fut projetée dans le fossé.

Aucune personne blessée des trois occupants de la voiture tamponneuse.

Simples dégâts matériels, assez conséquents, constatés par procès-verbal de Me Vidaillac, huissier à Lalbenque.

Mariage. — Samedi a eu lieu le mariage de Mlle Marie Courdesses, fille aînée des époux Courdesses, propriétaires au Fargayras, près Lalbenque, avec M. Conquet Prosper, propriétaire à Benac, commune de Cremps.

Mlle Marie Courdesses bénéficie de legs de mille francs, don de feu Séguy, chevalier de la Légion d'honneur, décédé tous les ans à une jeune mariée, méritante de la paroisse. Nous adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Mariage. — On nous annonce pour mercredi 1er juin, le mariage civil de Mme Montguiral Marthe, ex-épouse de Dayma Cyprien, anciens gérants de la succursale l'Epargne à Lalbenque, avec M. Contios Edouard, chef cantonnier.

Nos souhaits les meilleurs.

Puy-l'Evêque

Dans les tabacs. — M. Louis Duléry, vérificateur des tabacs à Souillac est nommé à Duravel en remplacement de M. Maisonnave appelé à un autre poste de son choix.

Tout en exprimant nos regrets à M. Maisonnave nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. Duléry.

Ce dernier établit sa résidence à Puy-l'Evêque et prendra ses fonctions le 1er juin courant.

Acte de probité. — Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent a été trouvé et déposé au secrétariat de

Depuis quelques mois, les étonnantes petites Dionne s'initient aux mystères de la grammaire et de l'arithmétique. C'est peut-être un moyen de trouver cinq solutions au même problème !

Quatre ans... Vingt bougies !

Ce sera la première fois que, pour fêter un 4e anniversaire, il aura fallu planter 20 bougies dans le gâteau traditionnel !

Vous l'avez deviné ? Mais oui ! les petites quintuplées du Canada : Cécile, Marie, Yvonne, Annette et Emilie Dionne, vont avoir quatre ans le 28 mai prochain.

Quelle éclatante victoire représente, pour la Science, ce quintuple anniversaire ! Surtout quand on s'imagine la fragilité native de ces petits êtres qu'animait à peine un souffle de vie ! Il fallut d'ailleurs les mettre dans des couveuses surchauffées pendant plusieurs semaines. Leur peau était si délicate qu'elle ne supportait rien d'autre que l'huile d'olive. Et que dire de ces cinq existences arrachées pour ainsi dire heure par heure à la mort !

Aujourd'hui, vous pouvez voir, par leurs photographies, que les Quintuplées sont pleines de vie et se sont même harmonieusement développées.

Elles sont vigoureuses, gaies comme des oiseaux. Leurs yeux pétillent de malice. Leur teint est adorablement frais et rose (il est vrai qu'elles se servent uniquement de savon Palmolive). Ce sont vraiment des bijoux d'enfants.

Souhaitons pour elles que le gâteau d'anniversaire soit aussi délicieux que bien éclairé.

Jean MORLAIX.

la mairie par Mlle Reine Jarrige institutrice à Martignac.

Son propriétaire a été tout heureux de le retrouver.

Nos félicitations à Mlle Jarrige.

Duravel

Concours de tir. — Au concours du 15 mai dernier de Caillac, l'Union sportive duravelloise a obtenu le n° 2 dans la catégorie B au classement collectif.

Dans le classement individuel catégorie A, des meilleurs tireurs, M. Chavagnac, président a obtenu le 5e prix, avec 39 points.

Nos félicitations à notre Société sportive et à son président.

MESDAMES,

M. Popovitch est heureux de faire savoir à sa nombreuse et **aimable clientèle**, qu'après **plusieurs années** de minutieuses et **patientes recherches,** il a mis au point une **huile végétale** pour l'**Indéfrisable** dénommée **Huila-Purfleur.**

Cette **huile régénère les cheveux** les plus **abîmés, décolorés, desséchés** par les **mauvais traitements ;** elle **les revitalise pendant** qu'elle leur donne une **frisure souple** et **naturelle.**

Il est à **remarquer** qu'il **n'est plus besoin d'aucun appareil, ni de fils, ni d'électricité, ni de chauffeurs chauffés au préalable** comme dans les systèmes **appelés couramment « Sans Fils »,** rien de tout ce qui **encombre** et **fatigue la cliente** et les **cheveux.** Grâce à **Huila-Purfleur** vous aurez la **Permanente** la **plus agréable qui existe.**

Huila-Purfleur fait **merveille** tant au point de vue **beauté** que **durée** du résultat qui vous sont **garanties** par **M. POPOVITCH,** sur **tous cheveux :** teints, décolorés, abîmés.

« **Purfleur** », **marque déposée** est la **propriété exclusive** de la **Maison Popovitch,** Coiffeur pour Dames, 4, rue Maréchal-Foch. Membre **diplômé** de l'Association Internationale des Maîtres Coiffeurs, **Membre du Jury** dans les grands **Concours internationaux** pour **l'Indéfrisable** et la **Coiffure.**

Pour vous convaincre des résultats merveilleux obtenus avec **Huila-Purfleur** deux mèches vous seront offertes gracieusement, sans engagement de votre part. Elles ajouteront à votre Beauté.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tableau d'avancement des percepteurs. — Nous relevons dans la liste des percepteurs susceptibles d'obtenir leur changement de poste à équivalence les noms suivants :

Hors classe : MM. Jammes, de St-Céré et Neuville, de Figeac. 3e classe : M. Ichnetzier, de Livernon. Nos félicitations.

Spectacle offert par l'Harmonie à ses membres honoraires. — Dimanche prochain 29 mai, à 14 h. 30 et à 20 h. 30, l'Harmonie municipale « Les artisans réunis » donnera au Théâtre, à ses membres honoraires deux spectacles de gala, sous la direction artistique de M. F. Grangier, professeur au Conservatoire municipal de Bordeaux, directeur de l'organisation Molière-Office de cette ville.

Chacun sait le rôle prépondérant que joue l'Harmonie municipale dans la vie artistique de notre cité. Nos musiciens supérieurement dirigés par leur chef M. Escudié, sont appelés à participer à toutes les manifestations populaires dont ils assurent le succès.

Les concerts périodiques donnés par notre société musicale attirent, chaque fois le « Tout Figeac » sur la place de la Raison. Les spectacles de dimanche, connaîtront aussi l'affluence des grands jours.

Goudronnage des rues. — Des travaux très importants de goudronnage devant

Comiac

Chute grave dans l'escalier. — En descendant l'escalier de son appartement, M. Espalieu, cantonnier, glissa et tomba derrière la porte qui se referma. Ce n'est qu'à la vue du sang qui coulait sous la porte que les voisins essayèrent de l'ouvrir. Mais, ne pouvant y parvenir, ils pénétrèrent par la fenêtre, dans l'appartement, où ils trouvèrent M. Espalieu étendu, couvert de sang et sans connaissance.

Des soins lui furent prodigués, mais son état est assez grave.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Syndicat d'initiative. — Nous commençons à être saisis de demandes de locations de chambres meublées avec ou sans cuisine pendant la période estivale.

Nous prions les personnes qui disposeraient de ces immeubles et désireraient en retirer un bénéfice, de vouloir bien s'adresser à M. H. Malbec qui les mettra immédiatement en relations avec les personnes qui feront des demandes. — *Le Secrétaire général,* MALBEC.

Gramat

Foire. — Le 15 mai étant un dimanche, notre foire s'est tenue le lundi 16. Voici quelques cours pratiqués :

Bœufs de travail, 5.500 à 6.500 fr. ; moyens, de 5.000 à 5.500 fr. ; bouvillons, 2.000 à 2.500 fr. ; bourrets d'Auvergne, 1.500 à 1.800 francs.

Porcelets, vente assez active, 150 à 200 fr. pièce, selon grosseur. Une baisse sensible s'est produite sur les brebis et les agneaux, qui valaient les brebis, de 4 à 5 fr. et les agneaux, de 6 à 7 francs le kilo.

Marché aux volailles : Poulets, 7 à 8 fr.; poules, 5 à 6 fr.; lapins, 3 à 3. 50, le tout le demi-kilo ; oisons, de 15 jours environ, 35 à 40 fr. ; canetons, de 10 à 12 fr., le tout la paire.

Fromages de chèvre, 4 fr. 50 la douzaine ; de vache, 4 fr., la douzaine ; cantal, 12 fr., le kilo ; œufs, 5.50 la douzaine.

Prochaine foire le 3 juin.

Payrac

Pour nos vieilles et belles chansons. — Nous eûmes, il y a quelques mois, le plaisir d'entendre M. Jean Jeudy, de l'Alhambra de Paris, l'éminent propagandiste de nos vieilles et belles chansons françaises.

Cet excellent artiste nous revient et donnera le dimanche 29 mai, à 21 heures précises, salle de la Mairie, une deuxième audition entièrement renouvelée des œuvres de nos meilleurs chansonniers d'antan.

Nul doute sur le succès de cette soirée et il y aura foule, encore, pour écouter et applaudir Jean Jeudy.

Signalons la haute tenue morale de cette soirée et l'entrée gratuite.

Dégagnac

Nécrologie. — La population a appris avec peine, le décès à la fleur de l'âge, 19 ans, de Mlle Marie-Irène-Odette Albagnac décédée chez sa grand'mère au village de Crozes.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à toute la famille Albagnac, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Adjudication. — Les jours passés a eu lieu à la sous-préfecture de Gourdon, la mise à l'adjudication de la route du Pont-de-Régis à Dégagnac.

C'est M. Cassan entrepreneur de travaux publics à Dégagnac qui a été déclaré adjudicataire.

Electeurs inscrits. — Il y a sur la liste électorale de 1938, 329 inscrits.

Déclarations. — La mairie a enregistré 202 déclarations d'emblavures et 199 déclarations de sinistres (gelées).

Thédirac

Décès. — Dimanche ont eu lieu les obsèques purement civiles de Jean-Baptiste Cournac, aubergiste à la gare, décédé à l'âge de 63 ans, après une longue et douloureuse maladie.

En cette pénible circonstance nous adressons à sa veuve, à ses fils et filles à son gendre, à sa belle-fille et à tous les membres de la famille l'expression de nos sympathiques condoléances.

Souillac

Marché du 16 mai. — Notre marché du lundi a été très actif.

Poulets de grain, 7.50 à 8 fr. ; poules, 6 fr. ; canards, 6.50 à 6.75 ; dindes, 7 fr. ; pintades, 8 fr. ; lapins, 4.50, le tout le demi-kilo.

Pigeons, 7 à 8 francs, grosses espèces, 14 à 15 francs le couple.

Œufs, 3.50 à 4 francs la douzaine.

Quelques chevreaux ont encore paru sur le marché, vendus 4.50 de demi-kilo.

Foire du 19 mai. — Voici les cours pratiqués le 19 mai :

Bœufs de travail, 5.000 à 6.000 fr. ; bouvillons, 2.500 à 4.000 fr., le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, 240 à 260 fr., les 50 kilos ; porcs pour la boucherie, 370 à 380 fr., les 50 kilos ; porcelets (légère hausse), 160 à 200 fr., la pièce ; moutons pour la boucherie, 260 à 300 fr., les 50 kilos ; chevreaux, 3 fr. le 1/2 kilo.

Au marché. — Œufs, 6 fr., la douzaine ; poulets de grain, 8 fr. ; poules, 6 fr. ; canards, 6 fr. ; lapins, 3 francs ; cerises, 2 fr. ; beurre, 8 fr. ; le tout le demi-kilo.

Prochaine foire le 1er juin.

Vayrac

Foire. — Principaux cours pratiqués le 17 :

Viande de boucherie : bœufs, 200 à 220 fr. ; vaches, 170 à 200 fr. ; veaux, 350 à 450 fr., le tout les 50 kilos.

Attelages : en forte baisse, gros bœufs, 150 à 170 fr. ; moyens, 170 à 180 fr., le tout les 50 kilos ; vaches, 1.800 à 2.000 fr., la paire.

Marché aux moutons : brebis, 150 à 200 fr., l'une ; agneaux pour l'élevage, 130 à 150 fr., l'un.

Marché aux porcelets : vente active, petits porcs de deux mois d'âge, 160 à 240 fr. l'un, suivant grosseur et qualité.

Halle : maïs, 130 fr. ; haricots, 200 francs ; fèves, 150 fr. ; pommes de terre, 50 fr., le tout l'hectolitre.

Marché à la volaille : poulets, 15 francs ; poules, 12 fr. ; canards, 11 francs ; chevreaux, 7 fr. 50 ; lapins, 6 fr., le tout le kilo ; œufs, 5 fr., la douzaine.

Jardinage : salade, 0 fr. 50 ; choux pommés, 3 fr. ; carottes, 2 fr., le paquet ; asperges, 4 fr., la botte ; pommes de terre nouvelles, 2 fr. le kilo.

Prochaine foire le 1er juin.

Le surmenage scolaire

Il est plus que jamais à l'ordre du jour. Les programmes scolaires surchargés fatiguent les enfants à l'âge ingrat de la croissance, et sans la Quintonine il leur serait difficile de se remonter. Mais le surmenage n'est pas qu'à l'école. Il est partout dans la vie fiévreuse que nous menons, et c'est pourquoi la puissante Quintonine doit être, à tous les âges, le tonique tutélaire que rien ne peut remplacer. Rappelons qu'il suffit de verser dans un litre de vin de table le contenu d'un flacon de Quintonine pour obtenir instantanément un énergique et délicieux fortifiant, incomparable. 5 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Petites annonces économiques

M. R. Dedieu, Mécanicien, prévient le public qu'il a ouvert un atelier de cycles, réparations, rue FondueBasse, à 20 mètres de la rue de la Mairie. Travail soigné, prix modérés. Ancien ouvrier de la Maison E. Michel, de Toulouse.

APPARTEMENT à louer, 4 pièces, remises à neuf, centre ville. Bureau du Journal.

Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel de Cahors

Il est rappelé aux Sociétaires que l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le samedi 14 mai, n'ayant pu délibérer faute de quorum, la nouvelle Assemblée aura lieu le mercredi 1er juin, à 11 heures, au siège social, 24, rue Président-Wilson. Cette Assemblée délibérera, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Ordre du jour: 1° Rapport du Conseil d'Administration concernant les comptes de l'exercice 1937; 2° Rapport du Commissaire aux comptes; 3° Approbation des comptes de l'exercice 1937 et fixation de l'intérêt des parts; 4° Renouvellement partiel du Conseil d'administration; 5° Nomination des Commissaires aux comptes.

Cahors, le 16 mai 1938.

Le Conseil d'Administration.

Les Cours Pigier

12, Boulevard Gambetta, CAHORS

sont supérieurement organisés pour enseigner : Comptabilité, Sténo-Dactylo, Correspondance Commerciale, Français, Calcul rapide, etc.

Coupe, Mode, Service patron.

Inscriptions à toute époque de l'année. Situations indiquées aux élèves. Préparation rapide. Prix modérés.

Une majorité de gens sains.

Dans notre pays d'équilibre et de raison la **SUZE** est adoptée par tous, parce que la Suze est un apéritif naturel à base de racine de gentiane fraîche qui s'impose par ses qualités toniques et réconfortantes La SUZE est l'amie de l'estomac. 924

Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

8 C.V Mathis

Conduite intérieure, 5 places comme neuve

Reprise toutes voitures. Vente à crédit *Téléphone* 162

Dernière heure

Mort d'un sénateur

De Troyes. — On annonce la mort de M. Lesaché, sénateur de l'Aube. Il avait été élu sénateur le 20 octobre 1929. Il était né le 18 décembre 1860.

Découverte de mines d'or

De Londres. — De très riches mines d'or viennent d'être découvertes dans la province de Suskatchewan où il se produit actuellement la plus grande ruée vers l'or qu'on a vue depuis la découverte de l'or de Klondyke.

En U.R.S.S.

De Moscou. — Le Conseil de guerre de Margalan, province d'Uzbakistan a condamné à la peine de mort 4 fonctionnaires soviétiques accusés de sabotage agricole.

Incident à la frontière franco-espagnole

De Perpignan. — Vendredi soir, un milicien qui se trouvait sur le territoire français de la Tour de Carol fut sommé par l'adjudant commandant une patrouille de gardes-mobiles en tournée de repasser la frontière. Le milicien prit la fuite non sans avoir tiré des coups de feu en direction de l'adjudant qui ne fut pas atteint.

Secousses volcaniques

De Batavia. — A la suite de secousses volcaniques, 20 indigènes ont été tués à Purigi (îles Célèbes). Presque tous les bâtiments ont été détruits.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles FOUGÈRE, PORIGNEAUX, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Marcel FOUGÈRE

Retraité du P.-O.

leur époux, frère, oncle, grand-oncle, décédé à Montauban dans sa 48e année.

Les obsèques civiles auront lieu à Cahors, dimanche 29 mai 1938, à 9 h. 30.

Réunion dans la cour de l'ancienne gare, à 9 h. 15. Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire part.

P. F. G., 71, Boulevard Gambetta.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jean ALAZARD, charcutier ; Madame Clémence ALAZARD, née LURGUIE ; Mademoiselle Marie ALAZARD, ont la douleur de vous faire part du décès de leur tante

Mme Vve Aline ROUQUIÉ

née TALOU

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, *Boulevard Gambetta*

(Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS

Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe

Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

POUR VENDRE OU ACHETER :

Immeubles, propriétés fonds de commerce

CONSULTEZ L'

Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATUECH

109, Bd Gambetta, CAHORS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Téléphone 44

Déménagements Groupages

occasion retour de la région sur Paris

PETIT, 65, *r. Dulong, Paris. Carnot* 46-57

POUR DETRUIRE LE

DORYPHORE

utilisez les

BORTOX

Sans danger pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier

en poudrage :

BORTOX-CONCENTRÉ

BORTOX-SPÉCIAL

en pulvérisation :

BORTOX-MOUILLABLE D

Pour tous renseignements s'adresser :

Agence de la Cie BORDELAISE, 2, Allée Alphonse Peyrat, TOULOUSE

Station Service RADIO

A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch

CAHORS - Tél. 225

O. 850

Agence exclusive

DUCRETET-THOMSON

Sans Filistes ceci vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de.... 425

Super 5 lampes, toutes Ondes 890

AUTO-ECOLE

BAR LÉO

CAHORS

La Super-Cinq « Rosengart »

Voiture économique, fruit de 10 années d'études, de perfectionnements et de modernisation. La voiture la moins chère de France.

R. JARRIGE, 49, *Bd Gambetta, CAHORS*

Tél. : N° 46

Des Tissus de Choix...

Une Coupe impeccable...

Du Travail fini...

Des Prix Avantageux

Voilà ce que vous offre

PARIS-ÉLÉGANT

Maison R. GILLET = **SERVAN** Sucr

12, Rue Maréchal-Joffre, CAHORS

INSECTICIDE NON TOXIQUE

à base de **Roténone.** Teneur garantie : **0,75 %.**

Détruit radicalement :

DORYPHORE (larves et adultes), LA COCHYLIS, CHENILLES, PUCERONS

Pour son utilisation rationnelle et économique employez nos poudreuses spéciales **CORONA**

Fabrication de l'Union Mutuelle des propriétaires Lyonnais

CUBEROL

En vente dans toutes Pharmacies, Drogueries, Epiceries

Agent général : M. TALOU, 2, rue François-Caviole, CAHORS

Chasse Pêche Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche

Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.

Pièges divers — Musettes

N. BESSON

83, *Bd Gambetta, CAHORS* — Tél. 335

Cadurciens

Les diverses corporations, menuisiers, zingueurs, taxis, marchands d'articles funéraires, rappellent que la Municipalité n'a donné à aucune Compagnie le monopole des fournitures et convois funèbres. Chacun peut s'adresser aux fournisseurs de son choix. Pensez aux ouvriers et commerçants cadurciens et à celles qui, depuis de longues années, assument avec dévouement et à la satisfaction de tous, la même tâche.

ALIMENT COMPLET pour PORCS, BOVINS, OVINS

MAGDA

mis au point aux importantes

PORCHERIES D'EXPÉRIMENTATION

De LA MADELEINE, près VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE

Dépositaires dans toute la Région

Pour le Gros :

LES FILS D'HENRI VIALARS, Fabricants

Villefranche-de-Rouergue - Montauban - Bordeaux

Pour le Lot : P. LAMBERT, à Cahors Tél. : n° 90

De 1.200 à 5.000 francs

P. FRANCÈS

Boulevard Gambetta

Tél. 64

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETÉS DU PREFET

Le Préfet du Lot, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu l'avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire n° 1, de La Vitarelle à Ferré, compris sur le territoire de la commune de Flaugnac, ledit avant-projet, présenté les 18 février, 1er avril et 8 avril 1938, par MM. les Agents-Voyers ;

Vu le règlement du 1er mars 1872 sur le Service vicinal ;

Vu la loi du 21 mai 1836, notamment l'article 3 de la loi du 3 mai 1841, l'ordonnance royale du 23 août 1835 et le décret du 2 mai 1936 ;

ARRÊTE :

Article premier. — L'avant-projet visé ci-dessus sera déposé pendant 10 jours à partir du mardi 17 mai 1938, au secrétariat de la Mairie de Flaugnac où les habitants, prévenus par voies ordinaires de publication et d'affiches et par l'insertion de l'arrêté fixant les conditions de l'enquête, dans l'un des journaux publiés dans l'arrondissement, pourront en prendre communication sans déplacement.

Il sera justifié de ces formalités par un certificat du Maire.

Article 2. — A l'expiration du délai prescrit, par l'article qui précède, c'est-à-dire, à partir du jeudi 19 mai 1938, M. Fourniols Sylvain, notaire à St-Paul-Labouffie, commissaire délégué à cet effet, recevra à la Mairie de Flaugnac, pendant trois jours consécutifs, les déclarations des habitants sur l'utilité publique des travaux projetés.

Article 3. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le Maire de Flaugnac, et à M. Fourniols Sylvain, notaire à St-Paul-Labouffie, chargés d'en assurer l'exécution, chacun en ce qui le concerne.

Fait, à Cahors, le 26 avril 1938.

Le Préfet,

Signé : Jean CABOUAT.

SOULAGER AIDER-PROTÉGER ...c'est la mission d'ASPRO'

EN cherchant bien, on trouve réponse à tout problème. Pendant des siècles, la douleur opprimait et affligeait l'humanité. Partout on cherchait un soulagement, une substance capable d'arrêter la douleur sans nuire au cœur ni à l'estomac, sans abattre ni droguer. *A CE BESOIN, CHAQUE JOUR PLUS PRESSANT, ON A DONNÉ UNE RÉPONSE : 'ASPRO' ! EN QUELQUES ANNÉES, 'ASPRO' A FAIT PLUS DE BIEN QU'UNE ARMÉE DE REMÈDES VIEILLOTS* qui nuisaient à l'organisme ou l'abattaient.

Essayez 'ASPRO' ! Voyez comme il soulage merveilleusement la douleur !

Regardez cette bande ! Chaque comprimé d'"ASPRO" est enfermé dans un compartiment hermétique. Contrairement aux comprimés vendus en vrac ou en tubes, il ne peut ainsi se produire, au contact de l'air, cet acide salicylique libre qui brûle l'estomac. 'ASPRO' n'irrite jamais l'estomac.

'ASPRO' déclenche l'action des forces naturelles contre les causes mêmes du mal. Entre temps, il calme la douleur, sûrement, rapidement. Vite assimilé, il tue les microbes, coupe la fièvre, dissout l'acide urique : c'est pourquoi ses emplois sont innombrables. Au changement de saison, le temps fait des siennes ; surveillez les symptômes de nombreux malaises : *REFROIDISSEMENTS, FÉBRILITÉ, NERVOSITÉ, NÉVRALGIES, RHUMATISMES* et surtout, prenez 'ASPRO' tout de suite. Vous éviterez le mal.

PARTOUT 'ASPRO' RÉPAND SES BIENFAITS !

PRENEZ ASPRO CONTRE :

MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
INSOMNIES
DOULEURS PÉRIODIQUES

EN UNE HEURE SA NÉVRALGIE S'EN VA !

" Je souffrais, depuis quelques jours, d'une véritable névralgie dentaire (tantôt à droite, tantôt à gauche). Il m'a suffi de prendre 3 'ASPRO' à une heure d'intervalle pour que toute douleur disparaisse. Depuis près d'un mois, je ne souffre plus du tout". M. AIGON, r. Massannes, Alès (Gard)

SES DOULEURS DISPARAISSENT !

" ASPRO' est vraiment le remède le plus efficace que je connaisse et je suis heureuse de vous signaler l'action rapidement bienfaisante obtenue avec 'ASPRO'. Les douleurs algües au bras et à l'épaule ont complètement disparu".
Mme BESSE, Berre-l'Etang (B.-du-R.)

2.15 modèle d'essai. 4. la boîte de 10 compr. 8. la boîte de 25 compr. 16. la boîte de 60 compr.

BINGAZOR

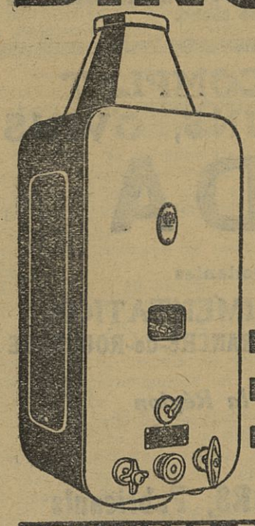

LE CHAUFFE-BAINS A **GAZ**

assurera votre confort

➡ INSTANTANÉMENT
➡ INDÉFINIMENT
➡ ÉCONOMIQUEMENT

DEMANDEZ TOUS RENSEIGNEMENTS A VOTRE Cie DU GAZ

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1re classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1re classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Cie ASSURANCES

1er ordre Indie Accdts demde Agt Gal p. arrt Cahors. Ec. **SALMON**, 316, Cours de la Somme, BORDEAUX.

Améliorations aux horaires de la région du Sud-Ouest au 15 mai 1938

Cahors-Brive

Un train nouveau (n° 1688) est mis en marche entre Cahors (départ 13 h. 35) et Brive (arrivée 16 h. 11).

Correspondance à Gourdon avec le train 1486 sur Sarlat avancé (Gourdon, départ 15 h., Sarlat, arrivée 15 h. 42) et Brive avec le train rapide 56 sur Paris.

Le train M.V. 4120 dessert Lamothe-Fénelon (départ 5 h. 24).

Aurillac-Sarlat

L'horaire des trains 2071 et 2088, circulant entre Aurillac et St-Denis-près-Martel est modifié pour améliorer les relations de cette section avec Brive.

Le train 2071 retardé, part d'Aurillac à 6 h. 30 et arrive à St-Denis-près-Martel à 8 h. 43 où il correspond aux trains 2030 sur Brive et 2023 sur Capdenac.

Le train 2088 avancé, part de St-Denis-près-Martel à 17 h. 58 où il relève étroitement la correspondance du train 2031 de Brive.

Les autorails AB et BA desservent Carlux, Vayrac, Puybrun, Laval-de-Cère et Lamativie à titre facultatif.

CIRCULATION du SANG

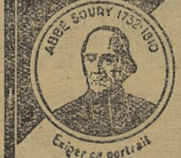

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions. A base de plantes, elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les personnes qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de Couches, Pertes Blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, retrouveront la santé en employant la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age, doivent faire, avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY remet le sang dans le bon sens.

M.16

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notez que P.O.-Midi *vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les haltes de :* Aubas, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

BILLETS DE MARCHÉ

Notez que la Société nationale des Chemins de fer français vient de porter de 40 à 50 0/0 la réduction consentie sur les billets de marché.

A destination de *Cahors* et de *Cabessut*, ces billets sont délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1er de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent).

Au départ des gares situées sur les lignes de : Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cajarc inclus à Arcambal.

⁂

Les « billets de marché » sont valables sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Billets d'une journée de CAUSSADE à TOULOUSE

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité...

Pour aller à Toulouse, profitez des billets d'une journée (aller et retour en 3e classe), *à prix réduits*, délivrés tous les jours, toute l'année, au départ de Caussade pour Toulouse.

Les prix des billets, valables pour la journée seulement, sans faculté de prolongation, sont les suivants (timbre-quittance compris) :

Adultes : 20 francs ; enfants de 4 à 10 ans, 10 francs.

Ces billets doivent être utilisés *obligatoirement dans les trains suivants :*

Aller : Caussade (dép.), 6 h. 46 ; 8 heures 28 ; 10 h. 03 ; 12 h. 46 ; Toulouse (arr.), 7 h. 45 ; 9 h. 56 ; 11 h. 25 ; 14 h. 07.

Retour : Toulouse (dép.), 15 h. 50 ; 17 h. 20 ; 21 h. 05 ; Caussade (arr.), 17 h. 12 ; 18 h. 33 ; 22 h. 03.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la gare de Caussade.

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de *Cahors* à *Toulouse*, par exemple ? *Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours.* Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement: 120 francs pour 3 mois ; 240 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 *voyages aller et retour* dans le premier cas ; après 7 *voyages aller et retour dans le second.*

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O. Midi.

Bibliographie

LES ANNALES

Les amateurs de pièces policières liront avec un vif intérêt *Grey contre X...* d'Alfred Gragnon qui, après avoir remporté tant de succès au théâtre, paraît aujourd'hui dans les *Annales*. Dans ce même numéro du 25 mai, lire l'étonnant article sur le Dr Schacht, escamoteur de génie ; une fort belle étude de Raymond Christoflour sur Louis Le Cardonnel ; la vie de la célèbre héroïne de la Révolution : Mme Roland ; des souvenirs sur les séjours de Balzac en Russie ; un impressionnant tableau des horreurs et des merveilles de la faune marine. Des échos, une page sur ce sujet très curieux : *Charlemagne était-il belge ?* complètent cet abondant et instructif numéro. En vente partout : 3 fr.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

LES JEUX DANGEREUX

Roman par HENRY BORDEAUX
de l'Académie Française

La montagne est plus à la mode aujourd'hui l'hiver que l'été, avec tous ses jeux sur la glace et la neige : patins, luges, skis, bobsleighs. Mais cette montagne d'hiver n'avait pas encore été choisie pour le décor et le cadre d'un roman. Voici que M. Henry Bordeaux, à qui la Savoie et ses paysages doivent une part de leur célébrité, émigre cette fois dans une station de la Suisse hivernale pour y peindre la vie cosmopolite mêlée aux jeux dangereux des sportifs sur les pentes immaculées. Sportifs qui semblent uniquement livrés aux plaisirs des luttes physiques, mais il suffit de la venue d'un disciple de Ruskin, professeur à Oxford, et d'une femme Française rayonnante pour que se découvre, sous les amusements violents et sains qui rapprochent les hommes de la nature sauvage, le jeu le plus dangereux : celui du désir et de l'amour. L'auteur des *Jeux dangereux*, qui avait montré sa maîtrise dans *Yamilé sous les cèdres* et la *Chartreuse du Reposoir*, nes'était point révélé sous un jour plus brillant, plus délicat et plus profond et sa Claire de Maur, dans une société de sport et de plaisir, restera une figure inoubliable.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix: 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6e, et dans toutes les bonnes librairies.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes**, de **bronchites aiguës ou chroniques**, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 5

ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

Elle s'arrêta, un sanglot lui montait à la gorge, car toute son enfance revenait à sa pensée.

— Et maintenant, fit-elle en un cri de désespoir, je suis toute seule... toute seule et je ne la verrai plus !

Son cœur, longtemps contracté, laissait enfin percer sa peine et elle hoquetait, dans l'impossibilité d'arrêter cette crise de larmes trop longtemps retenue.

— Pardonne-moi... C'est tellement bête de venir pleurer chez toi... Mais il fallait que ça crève !... J'étouffais de chagrin d'avoir remué tout ça !

— Ma petite Arlette !... Mon enfant chérie... Ne parlons plus... il faut oublier.

Maternellement, Francine attirait la frêle tête contre sa poitrine et, en la réconfortante sensibilité des femmes, elle mêlait ses larmes à celles de l'affligée...

Très graves, inquiets de ces effusions qu'ils ne comprenaient pas, les deux bébés avaient cessé leurs jeux et tendaient leurs petits cous vers le groupe des deux amies, pleurant dans les bras l'une de l'autre.

Ce fut Arlette qui, la première, aperçut leurs moues adorables dans la crispation d'angéliques visages.

— Oh ! Francine ! Sommes-nous sottes ! Voilà Philippe et Claudine qui ont aussi des larmes dans les yeux... Chers petits anges !... Oh ! mes chéris, voilà qu'ils pleurent !

Déjà, les deux femmes avaient saisi les bambins et les couvraient de caresses, en riant malgré elles de ce petit intermède.

Elles affirmaient même bruyamment en essuyant leurs joues humides :

— Riez vite, mes chéris... Nous nous amusons, vous voyez !... Faut pas pleurer ! C'était pour rire !... Oh ! les amours ! Ah bon ! Voilà qu'ils rient, maintenant !

Cet incident était venu interrompre heureusement le long récit qu'Arlette avait entrepris courageusement de faire à son amie.

Celle-ci en profita pour conduire la jeune fille dans sa chambre.

— Viens, mon petit ; passe-toi de l'eau sur le visage, puis, repose-toi. Pour l'instant, tu as assez remué tous ces mauvais souvenirs. Pendant que tu t'allongeras un peu sur ce divan, je vais faire manger mes deux gosses et les coucher, car voici l'heure de préparer le repas du soir...

— Oh ! alors, je vais te quitter.

— Pas du tout ! Tu vas dîner avec nous.

— J'aimerais mieux pas... Ton mari me fait un peu peur, vois-tu.

— Quelle idée !

— Il serait mieux, certainement, que tu lui parles d'avance... Je crains tellement qu'il soit choqué par mon départ de Battenville.

— Par exemple ! Quelle conception te fais-tu de mon brave André ?... Il sait comprendre, va !... D'ailleurs, je te dis de te reposer un peu... Je vais lui parler la première. Mais je tiens aussi, et non moins fermement, à ce que tu ne nous quittes pas ce soir... Après des confidences aussi poignantes, tu as besoin de te retrouver en famille, avec nous... Donc, reste ici, je le veux !

— Ma bonne Francine !... comme tu te montres affectueuse pour l'exilée... Viens ! Il faut que je t'embrasse encore.

Spontanément, elle lui sauta au cou.

— Allons, allons ! Ne nous attendrissons plus... Je vais t'en donner, moi, des larmes !... Repose-toi, t'ai-je dit !

Et, en riant, la jeune femme s'éclipsa, en refermant soigneusement derrière elle la porte de la chambre.

⁂

Francine avait tenu sa promesse. Elle avait mis André, son mari, au courant des détails de la vie d'Arlette.

L'homme positif et droit, loyal en toutes circonstances, avait éprouvé cette sainte colère que soulèvent les laideurs humaines dans les âmes d'élite. Et il avait fallu tout le poids de l'engagement pris par sa femme avec la jeune fille, pour qu'il reconquît une maîtrise suffisante, capable de l'empêcher de clamer son indignation et son dégoût pour Lebredel. Certes, il se contiendrait, puisque Francine s'y était engagée, mais cela lui coûtait beaucoup.

Lorsque Arlette vint pour se mettre à table, Montel, le corps droit et le regard clair, l'accueillit, les deux mains tendues, par ces simples mots :

— Je suis heureux, Arlette de pouvoir vous offrir une famille honnête dans ce grand Paris où vous devez vous sentir un peu perdue. Vous êtes ici chez vous...

La jeune fille ne put se défendre d'une douce émotion ; une humidité voila son beau regard pendant qu'il se levait sur André.

Elle sentait que ces mots venaient du cœur, autant que de la raison de celui qui les prononçait, en accord avec sa femme.

L'attitude d'André signifiait : « La loyauté vous accueille parce que vous êtes loyale... » et le ton de ses paroles complétait : « Une famille vous admet parmi ses membres, parce que vous êtes honnête... »

C'est donc avec une gratitude émue qu'elle serra les mains qui se tendaient vers elle.

Et chacune des trois personnes réunies à cette minute là, apporta toute sa sincérité, dans cette sorte de signature d'un pacte moral entre braves gens.

Après ces premières effusions, ils se mirent à table. Pour commencer, la conversation aborda mille sujets ; puis, comme au fond, chacun pensait la même chose, on ne tarda pas à entamer celui qui concernait Arlette.

André, qui observait celle-ci depuis quelques minutes, remarqua tout à coup :

— Vous n'avez guère bonne mine actuellement, petite fille. Depuis quand êtes-vous à Paris ?

— Exactement depuis douze jours.

— Et vous travaillez ?

— Ma foi, je suis restée trois jours seulement avant d'occuper un emploi... Le temps de trouver un gîte, d'aller voir mon ancienne patronne, de faire la connaissance de la nouvelle et de traiter avec elle.

— Tout cela, seule et sans appui ? insista-t-il.

— Oui, toute seule, s'excusa-t-elle. Il fallait bien que je me débrouille.

— Vous auriez pu venir nous voir plus tôt.

Arlette rougit à ce reproche.

— Non, André... Je tenais à ne venir ici que lorsque tout serait fini... Je souhaitais vous mettre en présence du fait accompli, car il est des responsabilités que l'on doit prendre seule, sans en faire subir le partage à ses amis...

Il sentit la justesse de sa décision, mais son ton demeura fraternellement grondeur.

— Vous aviez surtout peur, enfant terrible, que je ne cherche auparavant à arranger les choses avec votre mère.

— C'est vrai, avoua la jeune fille timidement. Vous n'auriez certainement pas permis que je m'éloigne de cette façon.

— Sûrement ! En partant ainsi, vous vous êtes donné tous les torts.

— Mais la tranquillité de ma mère... son bonheur plutôt ! a été sauvegardé.

— Oui, bien que...

Il haussa les épaules, et, un peu ironique :

— Je ne comprends pas très bien qu'elle soit restée si jeune, votre maman, poursuivit-il... Elle oublie par trop qu'elle possède une grande fille envers qui, elle a des devoirs... Enfin, passons... Où êtes-vous placée, Arlette ?

— Dans un atelier... rue du Louvre. Je gagne d'assez bonnes journées.

— Vraiment !... Et combien, si je ne suis pas indiscret ?

— Vingt-deux francs par jour.

André poussa un léger sifflement.

— Pfft... D'assez bonnes journées !

Son ton railleur avait fait sourire Arlette.

— Dame !.... Par rapport à ce qu'on gagne à Battenville, c'est bien payé.

— Oui, mais par rapport à ce qu'on dépense à Paris ?.... On voit bien que vous ne connaissez pas les difficultés de l'existence dans les grandes villes !

(à suivre).